Corrigé et barème – La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle

Humanisme, classicisme et Lumières : penser, critiquer et transformer le monde par l'écriture (approfondissement : objet d'étude du programme de 1re)

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · Français 2nde

Exercice 1 – Étude du texte *(4 pts)*

a) *Leurs* désigne les Indiens du Brésil, *nôtres* les Français. Montaigne ne conteste pas l'horreur du cannibalisme : il concède d'abord (« je ne suis pas marri que… »), puis retourne l'accusation (« mais oui bien de quoi… »). Le passage est donc construit en deux temps, concession puis renversement, et c'est cet ordre qui rend la charge irrésistible. (1)

b) Les supplices européens sont décrits par une accumulation de verbes d'action précis : *déchirer*, *rôtir par le menu*, *mordre*, *meurtrir*, complétés par *tourments*, *gênes* (c'est-à-dire la torture judiciaire) et par la mention des chiens et des pourceaux. Le cannibalisme, lui, tient en un seul verbe répété, *manger*. La disproportion de traitement est l'argument : ce que Montaigne détaille est ce qu'il juge réellement barbare. (1)

c) La parenthèse sert de preuve et d'ancrage : elle passe du raisonnement général au témoignage (« non seulement lu, mais vu de fraîche mémoire »). Elle renvoie aux guerres de religion françaises, et en particulier au massacre de la Saint-Barthélemy (24 août 1572) ; la gradation *ennemis anciens / voisins et concitoyens / sous prétexte de piété et de religion* désigne l'aggravation : la guerre civile, puis la religion invoquée comme justification. (1)

d) La véritable barbarie n'est pas celle du peuple lointain qui mange ses ennemis morts, mais celle des Européens qui torturent vifs leurs propres concitoyens au nom de la religion — et qui ne s'en aperçoivent pas. (1)

Erreur fréquente — Écrire que Montaigne « défend le cannibalisme » : il ne le défend pas, il s'en sert comme d'un point de comparaison pour rendre visible une cruauté plus grande et plus proche.

Exercice 2 – Langue et procédés *(4 pts)*

a) C'est une construction comparative de supériorité (*plus… que*), portée par deux groupes infinitifs symétriques. Elle produit un effet de mesure objective : Montaigne ne condamne pas, il compare, et laisse le lecteur constater lui-même de quel côté penche la balance. Le jugement paraît ainsi sortir des faits et non de l'auteur. (1)

b) *Barbare* vient du grec *barbaros*, qui désignait celui qui ne parle pas grec et dont la langue semblait un bredouillement. Le mot n'a donc jamais décrit une qualité morale : il marque seulement une différence d'usage, vue depuis l'observateur. L'étymologie confirme exactement la thèse : « chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage ». (1)

c) C'est une métaphore : la cécité y désigne l'incapacité à voir ses propres fautes. Elle suppose une responsabilité atténuée mais réelle — les Européens ne dissimulent pas leur cruauté, ils ne la perçoivent plus, parce que l'habitude et la religion la rendent normale. L'aveuglement est un effet de la coutume, ce qui rend le travail de l'écrivain nécessaire : il rouvre les yeux. (1)

d) Le regard étranger confie la description d'une société à un observateur venu d'ailleurs, ignorant des usages, qui doit décrire ce qu'il voit faute d'en connaître le nom : la coutume en paraît arbitraire. Exemples : Montesquieu, *Lettres persanes*, 1721 ; Madame de Graffigny, *Lettres d'une Péruvienne*, 1747 (on accepte aussi Voltaire, *L'Ingénu*, 1767). (1)

Le réflexe qui rapporte — Nommer un procédé ne vaut qu'un demi-point : ajoutez toujours une phrase disant ce qu'il produit sur le lecteur.

Exercice 3 – Genres et repères de l'histoire des idées *(4 pts)*

a) L'essai est une réflexion personnelle, libre dans son plan, qui expose un jugement en train de se former, tandis que le traité épuise méthodiquement un sujet et conclut. L'apologue est un récit bref porteur d'une leçon, qui fait déduire la thèse d'une histoire, alors que la maxime énonce directement une vérité générale en une phrase frappante, sans récit. (1)

b) 1598 : l'édit de Nantes accorde aux protestants une liberté de culte encadrée et met fin aux guerres de religion. 1685 : la révocation de l'édit annule cette liberté et provoque l'exil de dizaines de milliers de protestants. 1763-1765 : le *Traité sur la tolérance* de Voltaire et la réhabilitation de Jean Calas marquent une victoire retentissante d'un écrivain sur une sentence d'État. (On accepte aussi 1560, le discours de Michel de l'Hospital aux États généraux d'Orléans.) (1)

c) L'humanisme est le mouvement européen des XVe et XVIe siècles qui replace l'homme au centre du savoir, revient aux textes antiques et bibliques dans leur langue d'origine et croit à la formation de l'homme par l'éducation. Exemples : Rabelais, *Pantagruel*, 1532 (ou *Gargantua*, 1534) ; Montaigne, *Essais*, 1580. On accepte aussi Érasme, *Éloge de la folie*, 1511. (1)

d) Au XVIIIe siècle, le philosophe est un écrivain engagé qui soumet toute autorité — religieuse, politique, judiciaire — à l'examen de la raison, et qui écrit pour agir sur l'opinion. Il ne bâtit pas de système : Voltaire écrit des contes, Diderot des articles et des dialogues, Montesquieu un roman par lettres. Le sens actuel désigne au contraire un penseur qui construit une doctrine argumentée, souvent dans le cadre universitaire. (1)

Ce que le correcteur attend — Une date sans contenu ne rapporte rien : associez toujours à l'année ce qui s'y décide et pour qui cela change quelque chose.

Exercice 4 – Interprétation *(4 pts)*

a) Parce que la concession désarme le lecteur. Si Montaigne commençait par excuser le cannibalisme, son lecteur français, choqué, cesserait de le suivre. En accordant d'abord que l'acte est horrible, il se place du côté du lecteur, et c'est de cette position commune qu'il peut ensuite retourner l'accusation. La stratégie rend le renversement final inévitable au lieu de le rendre suspect. (1)

b) Le texte attaque la violence exercée « sous prétexte de piété et de religion », c'est-à-dire exactement ce que Voltaire nommera le fanatisme : une croyance qui se croit autorisée à tuer. Montaigne emploie déjà la méthode des Lumières, qui consiste à mesurer la cruauté réelle plutôt qu'à discuter le dogme, et à faire de l'écart entre le motif et la violence l'argument décisif. (1)

c) L'avantage est double : le détour donne une distance qui rend visibles des usages devenus invisibles par habitude, et il protège l'auteur, puisque la critique n'est jamais formulée directement contre les autorités françaises. Le risque est le contresens : un lecteur pressé peut croire que l'auteur fait l'éloge du peuple lointain, alors que celui-ci n'est qu'un instrument de mesure. Montaigne le limite en revenant explicitement, dans la parenthèse, à ce que « nous » avons « vu de fraîche mémoire ». (1)

d) Non. Le texte établit une hiérarchie claire : il y a « plus de barbarie » à torturer un vivant qu'à manger un mort. Montaigne relativise les **coutumes**, c'est-à-dire les manières de faire propres à chaque peuple, mais il ne relativise pas la **souffrance**, qui lui fournit un critère commun. Conclure que tout se vaut serait donc contredire la phrase même sur laquelle repose le passage. (1)

Piège de lecture — Un texte qui relativise les coutumes ne renonce pas à juger : cherchez toujours le critère que l'auteur conserve, car c'est là que se trouve sa thèse.

Exercice 5 – Rédaction d'un paragraphe de commentaire *(4 pts)*

a) Idée directrice acceptable : dans ce passage, Montaigne ne défend pas le cannibalisme mais s'en sert de mesure, afin de rendre visible une cruauté plus grande et plus proche, celle des guerres de religion françaises. (1)

b) Premier procédé attendu, l'accumulation des verbes de supplice : « déchirer par tourments et par gênes un corps encore plein de sentiment, le faire rôtir par le menu, le faire mordre et meurtrir aux chiens et aux pourceaux ». La série s'allonge sans que rien ne l'arrête, et chaque verbe ajoute un degré de souffrance ; le groupe « encore plein de sentiment » interdit au lecteur de se réfugier dans l'abstraction, puisqu'il rappelle que la victime sent. En regard, le cannibalisme tient en un seul verbe, *manger* : c'est par cette disproportion de traitement, et non par une condamnation explicite, que le jugement s'impose. (1)

c) Second procédé attendu, d'une autre nature : la parenthèse, qui fait basculer le texte du raisonnement général au témoignage. La gradation « non seulement lu, mais vu de fraîche mémoire, non entre des ennemis anciens, mais entre des voisins et concitoyens, et, qui pis est, sous prétexte de piété et de religion » resserre à chaque étape le cercle autour du lecteur : le lointain devient proche, l'ancien devient récent, l'ennemi devient le voisin. Le mot *prétexte*, placé en dernier, achève le mouvement en retirant à la religion son statut de justification. (On accepte aussi l'analyse de la comparative *plus… que*, ou de l'opposition des pronoms *leurs* et *nôtres*.) (1)

d) Conclusion acceptable : ce détour par le Nouveau Monde est exemplaire de la méthode des *Essais*, où le jugement ne s'impose jamais d'autorité mais naît d'une comparaison que le lecteur est conduit à faire lui-même — de sorte que la conclusion, morale et politique, paraît lui appartenir. (1)

Conseil de rédaction — Un paragraphe de commentaire ne juxtapose pas deux relevés : il analyse deux procédés de nature différente qui servent la même idée directrice.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).